

Chatillon sur Chalaronne, le 05 décembre 2019



**Le Président de la Communauté de Communes
de la Dombes,**

à

OBJET : Convocation Conseil Communautaire du 12 décembre 2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes qui se tiendra le :

***Jeudi 12 décembre 2019 à 20h00,
Salle polyvalente - 01330 VILLARS LES DOMBES***

Ordre du jour :

- Appel des présents,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu de la séance du 14 novembre 2019,
- Approbation de la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques,
- Motion : « Intercommunalité : le temps de la stabilité est venu »,
- Approbation du rapport de gestion 2018 de la SEMCODA,
- Bilan DSP Vert Marine – Piscine Nautidombes,
- Bilan DSP la Nizière,
- Bilan Dombes Tourisme,
- CLIC : proposition par le Conseil Départemental du transfert de la gestion du dispositif CLIC,
- MSAP : bilan du dispositif et refus de labellisation France Services,
- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public,
- Autorisation de mandater des dépenses d'investissement,
- Création d'un budget annexe ZA la Poyarosse à St Paul de Varax,
- Approbation de la convention de partenariat avec le SIEA pour le plan de déploiement FTTH,
- Règlement du service public de prévention et de gestion des déchets applicable au 1^{er} janvier 2020,
- Redevance spéciale 2020 : modalités d'application,
- Mise en œuvre du service public de la performance énergétique de l'habitat – convention avec l'ALEC 01 pour l'animation du service espace info énergie et de la plateforme territoriale de rénovation énergétique,
- Vente de terrain sur la ZA de la Bourdonnière à Chalamont à l'entreprise SIT Foncier,
- Convention à signer entre la CCD et chaque entreprise subventionnée dans le cadre de l'aide au développement du commerce, de l'artisanat et de service avec point de vente,
- Mise à disposition d'un agent de l'EHPAD « La Montagne » suite au transfert de la gestion et de l'animation du dispositif du CLIC,
- Accroissement temporaire d'activité – prolongation d'un mois,
- Approbation de l'avenant n°1 contrat enfance jeunesse,
- Informations diverses.

**Le Président de la Communauté de Communes
de la Dombes,
Michel GIRER**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES
100 avenue Foch – 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

